

5.0 crédits

30.0 h

2q

Enseignants:	de Sadeleer Nicolas ; Gautier Philippe ;
Langue d'enseignement:	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	A summary (56 pages) to be supplemented by student's notes) of the lectures given by Ph. Gautier is available on i-campus, together with a set of documents.
Thèmes abordés :	<p>Le cours aborde notamment les questions suivantes :</p> <p>Emergence du droit international de l'environnement Institutions et acteurs du droit international de l'environnement Normes fondamentales Régimes de surveillance et de responsabilité Questions sectorielles : espaces terrestres et maritimes, cours d'eau, réchauffement climatique, protection de la biodiversité</p> <p>Le cours complète les cours " Droit du développement durable " et " Droit de l'environnement ", sans toutefois les répéter puisqu'il est consacré aux institutions et aux règles de droit international relatives à la protection de l'environnement, à l'exclusion du droit européen ou du droit national. Ceci n'interdit pas cependant que les normes fondamentales du droit international de l'environnement soient étudiées dans leurs rapports avec le droit européen ou le droit national.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours vise à permettre à l'étudiant d'acquérir une connaissance d'ensemble et approfondie du droit international relatif à la protection de l'environnement.</p> <p>Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain)</p> <p>permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en œuvre.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	Students may consult their notes as well as the summary of the lectures and the set of documents made available to them on i-campus.
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [120] en sciences politiques, orientation générale</p> <p>> Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales</p> <p>> Master [120] en administration publique</p> <p>> Master [120] en droit</p> <p>> Master complémentaire en droit européen</p> <p>> Master complémentaire en droit international</p> <p>> Master [120] en droit (horaire décalé)</p>
Faculté ou entité en charge:	BUDR